



Réunion du bureau élargi
Avec Chr Louis, Conseiller Communautaire

Callian, 12 I 2019

Compte rendu

Participants : Caroline Onofri ; Christian Zazzaron ; Michel Maraldo ; Gérard Gelay ;
Christian Louis ; Jacques Récy ; Jacques Léonard ; Jean Gault

Excusés : Klaus Bender ; Dominique Massé ; Philippe Triniolles ; Alain Reboux.

EAU

Jacques Récy présente les travaux qu'il conduit, les articles qu'il publie, en lien avec l'association des oléiculteurs.

Il note par exemple que lorsqu'un forage très productif (comme celui de la Barrière qui dessert aussi Montauroux) est ouvert en pays de Fayence, la part la plus importante de sa production est exportée sur la côte. Il s'étonne que le prix de l'eau fournie par E2S soit le même, quelle que soit la distance de livraison : en toute rigueur économique, le prix devrait être plus faible si l'eau est livrée près du point de production. Il commente les ressources financières élevées d'E2S et l'orientation de leur utilisation.

Il évoque les différends sur la toile, et les relations avec le président de E2S ou ses relais d'opinion : les critiques visent les personnes et ne mettent pas en défaut les chiffres cités dans l'article « L'EAU : Quatrième piqûre de rappel ! Par Jean Gault et Jacques Récy » à paraître fin janvier dans le « Nouveau Journal ». Les relations sont plus détendues avec le directeur d'E2S M. Léautier.

Il n'y a par ailleurs pas de raison *purement hydrogéologique* d'augmenter le prix de l'eau aux consommateurs avant le début de l'étiage de Siagnole, c'est-à-dire avant août-septembre*.

Il cite le cas de l'Espagne, qui, pour approvisionner en eau les villes de la côte, a «asséché» l'arrière-pays, ce qui a fortement contribué à son dépeuplement. Cela n'a pas empêché ces mêmes villes de la côte, par la suite, de mettre en place des dessalements d'eau de mer¹.

Nous voulons espérer que le pays Fayence conservera ses habitants, et son dynamisme, avec son eau.

Christian Louis souligne :

- La communauté de communes a commandé une enquête sur l'eau brute, l'eau potable, et l'assainissement, elle sera remise en 2019 à la commission « eau &

* Note complémentaire J. Récy : En 2017, année de sécheresse, le débit de la Siagnole n'est passé sous les 300 litres/s que le 13 août (chiffres E2S, Siagnole voie 0, le débit réservé à la rivière étant de 40 l/s)

¹ NDLR : Mais c'était trop tard : l'arrière-pays était dépeuplé.



C° Mairie de Callian

assainissement »². Elle intégrera ensuite les résultats de l'étude confiée à la Chambre d'Agriculture « hydraulique et irrigation »³

- Des négociations sont en cours avec le conseil départemental pour un transfert de la politique de l'eau à la communauté de communes, et des sources.
- 2019 est donc l'année de l'eau pour le pays de Fayence, la remise à plat est complète.
- Le SIIVU de la Haute Siagne est en voie de dissolution⁴.

Le conseiller intercommunal propose à l'association de rédiger une contribution sur la politique de l'eau : ce conseil est accepté, un rapport sera préparé et remis à la communauté de communes.

OLEICULTURE , AGRICULTURE, FORÊT :

M. Louis espère qu'une stratégie agro-sylvo-pastorale sera bouclée avant la fin de la mandature, soit avant la fin 2019.

La stratégie agricole est en phase de relecture, elle devrait être approuvée par les maires, et sera ensuite rendue publique. Cette stratégie a fait bon usage du document proposé par l'association, pour appuyer le développement de l'oléiculture. M. Louis espère que le pays de Fayence devienne un territoire expérimental pour les questions de foncier agricole et de foncier forestier. (S'il y a 8000 propriétaires forestiers en pays de Fayence, dont seulement 80 ont plus de 25 ha, il n'y a que 150 agriculteurs professionnels).

Malgré l'interconnexion de l'agriculture (l'oléiculture), ou des forêts, avec les questions de patrimoine touristique, il déplore qu'il n'y ait toujours aucune stratégie patrimoniale, ni touristique, ni culturelle, en pays de Fayence.

La commission intercommunale d'agriculture tiendra une première réunion le 15 janvier prochain, M. Louis soutiendra la demande de subvention que nous avons postée le 8 janvier (dossier pour demande de 4000 € à la communauté de communes). Il note les éléments de notre programme 2019, dont la journée de promotion de l'olive avec l'écomusée « olive en fête ».

Il se félicite du rapprochement progressif avec les oléiculteurs professionnels. Il encourage l'association à se rapprocher des communes, pour trouver une formule de mise en valeur de leur foncier oléicole.

En fin de réunion, le conseiller communautaire convient avec Gérard Gelay, que la mort des palmiers n'est pas un sujet.

La séance est levée à 12h15.

² Commission présidée par René Ugo, président de la Communauté de Communes.

³ NDLR : Le rédacteur (J Gault) n'a rien dit cette fois, mais il déplore toujours que le chargé d'études n'ait pas pris la peine de contacter l'association.

⁴ NDLR : Le rédacteur croit savoir que Montauroux a mis son veto.